1. DOCUMENTATION EXTERNE

Document :

GEN GTA 01 : Guide Technique d'Accréditation - Traçabilité des résultats de mesure

Révision ou Version

- Version 00

Date de publication

- 07/05/2020

Evaluation

- Faite le : 11/05/2020
- Par : STI

2. EVALUATION

Evolution :

Il s'agit de la première version du document.
Ce document découle de la politique du Cofrac concernant le raccordement métrologique GEN REF 10.

A retenir

Rappel des 4 étapes liées à la gestion de la traçabilité métrologique :

- Détermination des besoins métrologiques
  - Analyser le processus d'évaluation de la conformité
  - Décider du raccordement ou non des mesures
  - Déterminer les points de raccordement et critères de performance associés
- Etablissement du programme d'étalonnage
  - Déterminer les fréquences et voies de raccordement
- Réalisation des étalonnages
- Exploitation des résultats d'étalonnage

Annexe 3 : Choix des voies de raccordement

Annexe 4 : Exemple complet de raccordement métrologique d'équipement ne fournissant pas directement le résultat de mesure

Décider du raccordement ou non des mesures :

Page 6/21 :

« Pour les équipements de mesure produisant directement le résultat de la prestation d'évaluation de la conformité rapporté au client et exprimé en unités SI, le raccordement métrologique est impératif. »
« Les autres équipements de mesure et équipements auxiliaires nécessitent une réflexion particulière, au cas par cas par rapport à leur impact sur la validité ou l'exactitude des résultats d'évaluation de la conformité. »

Déterminer les points de raccordement et critères de performance associés

Page 7/21

« Les critères de performances de l'équipement peuvent être exprimés en termes d'EMT, d'incertitude attendue pour un ou des points d'étalonnage donnés, de dérive acceptable pour une période donnée, etc. »

Voie de raccordement

Page 8/21

« Les voies de raccordement possibles sont définies dans la politique métrologie du Cofrac (GEN REF 10) qui est établie en accord avec la politique internationale ILAC P10. »



Figure 1: représentation schématique des voies de raccordement

Réaliser les étalonnages

Page 10/21

« Pour les raccordements réalisés via les voies 1 et 2, le certificat d'étalonnage atteste de la compétence du laboratoire d'étalonnage ayant produit le certificat et du raccordement des mesures au SI. En dehors des exigences générales de suivi des prestataires externes, il n'est pas nécessaire pour l'organisme accrédité de démontrer la compétence du laboratoire d'étalonnage sollicité.
A contrario, pour les raccordements réalisés selon la voie 3 (Interne ou Externe), l'organisme accrédité doit démontrer la compétence du service / prestataire ayant réalisé l'étalonnage ainsi que la traçabilité métrologique du résultat d'étalonnage obtenu. »

Exploiter les résultats d'étalonnage

Page 11/21

« L'organisme procède à la confirmation métrologique, qui est l'ensemble des opérations nécessaires pour assurer qu'un équipement répond aux exigences correspondant à l'utilisation prévue. »

- confronter les résultats d'étalonnage (ou de la caractérisation) aux critères de performance attendus
- assurer la gestion des équipements n'atteignant pas les performances requises
- utiliser les données issues du raccordement pour corriger les mesures produites par ces équipements
  - mettre à jour les valeurs de correction et d'incertitudes
  - ne pas prendre en compte les corrections (justification à formaliser)
  - utiliser directement les EMT afin de ne pas avoir à modifier à chaque raccordement les valeurs de correction et d'incertitudes (sous réserve que l'équipement respecte les EMT définies).

Impact

Pas d'impact spécifique. Il s'agit d'une reprise des différentes recommandations disponibles au sein des différents GTA